

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Arrêté n° 503 du

28 JUIL. 2013

**fixant le programme des enseignements du socle commun de licences du domaine
« Droit et Sciences Politiques »
Filière « Droit »**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

- Vu la loi n° 99 - 05 du 18 Dhou - El - Hidja 1419 correspondant au 04 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur,

- Vu le décret présidentiel n°12-326 du 17 Chaoual 1433 correspondant au 4 septembre 2012, portant nomination des membres du Gouvernement,

- Vu le décret exécutif n° 03 - 279 du 24 Joumada El Thania 1424 correspondant au 23 Août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université,

- Vu le décret exécutif n° 05 - 299 du 11 Rajab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire,

- Vu le décret exécutif n° 08 - 265 du 17 Châabane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat,

- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,

- Vu l'arrêté n°129 du 04 juin 2005 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la Commission Nationale d'Habilitation.

- Vu l'arrêté n°75 du 26 mars 2012 portant création, missions, composition, organisation et fonctionnement du Comité Pédagogique National de Domaine,

- Vu l'arrêté n°129 du 06 mars 2013 portant création de la conférence des doyens par domaine,

ARRETE

Article 1er : Le présent arrêté a pour objet de fixer le programme des enseignements du socle commun de licences du domaine « Droit et Sciences Politiques » filière « Droit » conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art. 2: Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et les Chefs d'établissement d'enseignement et de formation supérieurs, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

28 JUL. 2013

Fait à Alger le :.....

**Le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique**

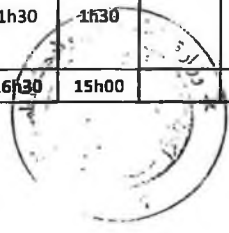


Socle commun domaine "Droit et Sciences Politiques", filière "Droit"

Semestre 1

Unité d'enseignement	Matières		Crédits	Coefficient	Volume horaire hebdomadaire			VHS (15 semaines)	Autre*	Mode d'évaluation	
	Code	Intitulé			Cours	TD	TP			Contrôle Continu	Examen
UE Fondamentale Code : UEF11 Crédits : 21 Coefficients : 9	F111	Introduction aux sciences juridiques 1	7	3	3h00	4h30		112h30	45h00	x	x
	F112	Droit constitutionnel 1	7	3	3h00	4h30		112h30	45h00	x	x
	F113	Introduction au droit administratif 1	7	3	3h00	4h30		112h30	45h00	x	x
UE Méthodologique Code : UEM11 Crédits : 3 Coefficients : 2	M111	Méthodologie du droit 1	3	2	3h00			45h00	45h00	x	x
UE Découverte Code : UED11 Crédits : 4 Coefficients : 4	D111	Histoire des institutions	2	2	1h30			22h30	45h00	x	x
	D112	Introduction aux sciences islamiques	2	2	1h30			22h30	45h00	x	x
UE Transversale Code : UET11 Crédits : 2 Coefficients : 2	T111	Langue étrangère 1	2	2	1h30	1h30		45h00	45h00	x	x
Total semestre 1			30	17	16h30	15h00		472h30	315h00		

Autre * = travail complémentaire en consultation semestrielle

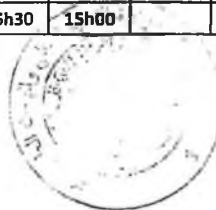


Socle commun domaine "Droit et Sciences Politiques", filière "Droit"

Semestre 2

Unité d'enseignement	Matières		Crédits	Coefficient	Volume horaire hebdomadaire			VHS (15 semaines)	Autre*	Mode d'évaluation	
	Code	Intitulé			Cours	TD	TP			Contrôle Continu	Examen
UE Fondamentale Code : UEF21 Crédits : 21 Coefficients : 9	F211	Introduction aux sciences juridiques 2	7	3	3h00	4h30		112h30	45h00	x	x
	F212	Droit constitutionnel 2	7	3	3h00	4h30		112h30	45h00	x	x
	F213	Introduction au droit administratif 2	7	3	3h00	4h30		112h30	45h00	x	x
UE Méthodologique Code : UEM21 Crédits : 3 Coefficients : 2	M211	Méthodologie du droit 2	3	2	3h00			45h00	45h00	x	x
UE Découverte Code : UED21 Crédits : 4 Coefficients : 4	D211	Société internationale	2	2	1h30			22h30	45h00	x	x
	D212	Economie	2	2	1h30			22h30	45h00	x	x
UE Transversale Code : UET21 Crédits : 2 Coefficients : 2	T211	Langue étrangère 2	2	2	1h30	1h30		45h00	45h00	x	x
Total semestre 2			30	17	16h30	15h00		472h30	315h00		

Autre * = travail complémentaire en consultation semestrielle

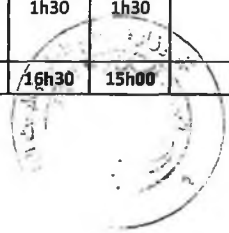


Socle commun domaine "Droit et Sciences Politiques", filière "Droit"

Semestre 3

Unité d'enseignement	Matières		Crédits	Coefficient	Volume horaire hebdomadaire			VHS (15 semaines)	Autre*	Mode d'évaluation	
	Code	Intitulé			Cours	TD	TP			Contrôle Continu	Examen
UE Fondamentale Code : UEF31 Crédits : 21 Coefficients : 9	F311	Droit civil (les obligations)	7	3	3h00	4h30		112h30	45h00	x	x
	F312	Droit commercial (commerçant, personne physique et morale)	7	3	3h00	4h30		112h30	45h00	x	x
	F313	Droit pénal (théorie générale de l'infraction)	7	3	3h00	4h30		112h30	45h00	x	x
UE Méthodologique Code : UEM21 Crédits : 3 Coefficients : 2	M311	Méthodologie : technique de rédaction administrative	3	2	3h00			45h00	45h00	x	x
UE Découverte Code : UED21 Crédits : 4 Coefficients : 4	D311	Droits de l'homme	2	2	1h30			22h30	45h00	x	x
	D312	Droit de la famille et des successions	2	2	1h30			22h30	45h00	x	x
UE Transversale Code : UET31 Crédits : 2 Coefficients : 2	T311	Informatique 1	2	2	1h30	1h30		45h00	45h00	x	x
Total semestre 3			30	17	16h30	15h00		472h30	315h00		

Autre * = travail complémentaire en consultation semestrielle



Socle commun domaine "Droit et Sciences Politiques", filière "Droit"

Semestre 4

Unité d'enseignement	Matières		Crédits	Coefficient	Volume horaire hebdomadaire			VHS (15 semaines)	Autre*	Mode d'évaluation	
	Code	Intitulé			Cours	TD	TP			Contrôle Continu	Examen
UE Fondamentale Code : UEF41 Crédits : 21 Coefficients : 9	F411	Droit civil (le régime de l'obligation)	7	3	3h00	4h30		112h30	45h00	x	x
	F412	Droit de procédure civile et administrative	7	3	3h00	4h30		112h30	45h00	x	x
	F413	Droit pénal (procédures pénales)	7	3	3h00	4h30		112h30	45h00	x	x
UE Méthodologique Code : UEM41 Crédits : 3 Coefficients : 2	M411	Méthodologie (commentaire sur arrêté:consultation:requête de conclusion:analyse de textes)	3	2	3h00			45h00	45h00	x	x
UE Découverte Code : UED41 Crédits : 4 Coefficients : 4	D411	Droit des assurances	2	2	1h30			22h30	45h00	x	x
	D412	Droit du travail	2	2	1h30			22h30	45h00	x	x
UE Transversale Code : UET31 Crédits : 2 Coefficients : 2	T411	Informatique 2	2	2	1h30	1h30		45h00	45h00	x	x
Total semestre 4			30	17	16h30	15h00		472h30	315h00		

Autre * = travail complémentaire en consultation semestrielle

